



Procès verbal de la réunion de comité directeur du 09/03/17.

Début de séance en présence de : 19h10

PRESENTS : Cédric GERARD, Françoise LAMOUREUX, Joëlle THIEN-KIN-SIEN, Patricia COELIS, Willy KING-SIONG, Pascal VIC, François ADAM DE VILLIERS

ABSENTS : Eric VADEL, Carole CAPITANIO (procuration Joëlle THIEN KIN SIEN), Eric DORSEUIL (procuration François ADAM DE VILLIERS), Jean-Louis MORALES

1. Approbation du PV du 02/02/17: approuvé à l'unanimité des présents

Convention avec la mairie, un rendez-vous sera pris avec un conseiller juridique et des lettres seront envoyées aux personnes concernées.

Le comité demande une réunion avec la mairie pour souligner les problèmes récurrents dus à la vétusté du site au détriment de la gestion sportive et animation du club et de l'inquiétude quant à sa pérennité.

Organisation du championnat par équipe, l'achat du billet d'avion de Jérémy CHARTON a été accepté.

La date du tournoi interne sera décidée plus tard en concertation avec les moniteurs.

Concernant la gestion de la piscine, le contrat signé avec Mr STORA arrive à échéance en juillet 2017. Le comité a décidé de prendre sa décision ultérieurement.

Les projets du secrétariat et de la salle de musculation sont en standby.

Vote à l'unanimité pour une prime de fin d'année de 200 € brut pour tous les salariés

Vote à l'unanimité pour une prime exceptionnelle de 200 € brut pour Nicolas Dupret.

2. Rencontre avec la mairie

Le président et un membre du Comité ont eu un entretien avec l'adjoint au maire Mr Jacquet concernant en 1er point les factures d'eau (fuite d'eau) et d'électricité. Sensible au problème qu'on rencontre, il leur a fourni un contact de la société Sudeau pour un rdv et trouver une solution. Le 2ème point concerne le problème que le TCMT rencontre avec le bar qui crée beaucoup de tension et de savoir quelle solution nous avons pour enrayer cette situation. Le président du TCMT a proposé d'envoyer un courrier à Mr Vitry.

3. Lettre à Mr Vitry, concernant le bar du TCMT

Vote à l'unanimité de l'envoi d'un courrier à Mr Vitry concernant l'occupation des lieux sur le site du TCMT, par rapport à l'article 7 de la convention de la mairie.

4. Convention avec Mr Stora, prestataire de la piscine

La convention avec Mr Boris Stora prendra fin en juillet 2017. Le comité a décidé de ne pas reconduire la convention avec lui. Une lettre lui sera envoyée pour signaler cette décision.

5. Organisation du championnat par équipes hommes /femmes et du tournoi interne

Vote à l'unanimité : le tournoi interne aura lieu du 23 mai au 11 juin 2017. Deux catégories seront proposées le simple dame et simple monsieur. Les balles seront offertes par La balle de match. Concernant le championnat par équipe, cette année le tcmt aura 12 équipes : 6 équipes hommes et 6 équipes dames. En raison du délai avancé du championnat par équipe, et du planning des rencontres fourni par la ligue, la commission sportive n'a pas pu assurée la logistique des t-shirts et son flocage. La finalisation des équipes n'a été confirmée que seulement le week-end du 5 mars 2017. Concernant les rencontres à domicile, chez les dames, chaque capitaine se chargera d'organiser avec ses joueuses, le pot d'amitié à la fin de la rencontre.

Concernant les rencontres hommes, la commission sportive fera appel au service d'un traiteur pour assurer les repas de midi les dimanches.

Le TCMT se chargera de fournir les boissons pour les joueurs lors des journées de rencontre.

La ligue a accepté la demande de la commission sportive : les finales Elite hommes et femmes se dérouleront au TCMT, également les finales du championnat de la Réunion jeunes au mois de mai toutes les catégories puis celui du championnat par équipes jeunes.

Une lettre a été envoyée au service technique de la mairie pour effectuer les travaux des tribunes des terrains de tennis qui sont vétustes.

6. Date de l'Assemblée Générale ordinaire

Il a été décidé que l'assemblée générale aura lieu le jeudi 30 mars 2017 à 18h30. Quatre postes sont à pourvoir.

Fin de séance à 21h20

JOËLLE THIEN KIN SIEN
Secrétaire

T.C.M. DU TAMPON
(MASCARIGNES)
13, Rue des Eucalyptus
DIVISION D'ABORD
97433 LE TAMPON
Tel. 02.62.27.11.52 Fax 02.62.27.30.91
SIRET 320 487 853 0014 APE 926 C